

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Charlotte BECQUART-ROUSSET, Pauline GUINARD, Romain LECONTE

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30 minutes

Durée de passage devant le jury de géographie : 30 minutes

Type de sujets donnés : Carte IGN 1/25 000 thématisée portant sur un territoire français (France hexagonale + DROM), systématiquement accompagnée d'un ou plusieurs documents annexes. Tous les documents doivent être commentés, la carte restant néanmoins le document principal.

Modalité de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs documents cachés (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : *L'Atlas du 21^e siècle* (éditions Nathan) et *L'Atlas géographique mondial* (A. Boissière, éditions Autrement), fournis dans la salle de préparation.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Le jury a entendu 14 candidates et candidats. Les notes attribuées s'étendent de 07/20 à 20/20, pour une moyenne de 14,07/20. Au total, 57,15 % des candidates et candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 14/20. Ces résultats s'inscrivent dans la continuité de la session précédente. Les prestations ont été globalement de très bon niveau, témoignant d'une préparation sérieuse. Le jury félicite chaleureusement les candidates et candidats, et salue également le travail des préparatrices et préparateurs.

Tous les exposés ont fait preuve d'une bonne maîtrise formelle de l'exercice, avec une organisation claire en trois temps (introduction, développement, conclusion), une problématique identifiable et un respect du temps imparti. Les commentaires étaient dans l'ensemble bien orientés, accordant une place centrale à la carte et mobilisant les autres documents pour en renforcer l'interprétation. Les meilleurs exposés se sont distingués par une excellente analyse de la carte topographique.

Au contraire, certains exposés ont commis des contresens ou des analyses partielles en projetant sur la carte des notions qui ne correspondaient pas, ou partiellement, à l'espace étudié. Le commentaire de carte ne consiste pas à restituer un ensemble de connaissances préalablement constituées sur l'espace de la carte. Les prestations les plus convaincantes sont celles qui manifestent une véritable réflexion géographique à partir de la carte. Les connaissances sont naturellement indispensables, mais elles doivent être mobilisées pour éclairer le document et non pour lui imposer une lecture *a priori*. Reconnaître trop rapidement un « espace périurbain », un « littoral touristique », un « espace métropolitain » ou un « espace en marge » conduit souvent la candidate ou le candidat à sélectionner dans la carte les seuls éléments qui confirment son hypothèse initiale. Le jury attend au contraire que l'analyse parte des éléments effectivement représentés et que les interprétations soient progressivement construites à partir de ceux-ci. Il convient ainsi de procéder à des relevés systématiques d'informations lors de la préparation plutôt que de se limiter à quelques éléments illustratifs. Ainsi, on pourra observer que tous les massifs calcaires ne présentent pas des modelés karstiques, toutes les périphéries urbaines ne sont pas des marges ou que toutes les agricultures ne

sont pas en crise. Lorsque la carte ne permet pas de trancher, plusieurs hypothèses peuvent être proposées et discutées. Cette prudence dans l'interprétation est préférable à des affirmations savantes mais insuffisamment fondées.

Le jury insiste également sur la nécessité d'une lecture morphologique de la carte. Avant d'identifier des processus, les candidates et candidats doivent savoir reconnaître les formes et l'organisation de l'espace : grands ensembles, pôles, axes, concentrations, espaces de faible densité, interfaces et discontinuités. La carte ne doit pas être considérée comme une simple banque d'exemples destinée à illustrer un cours. Elle constitue un tout organisé, dont il faut comprendre la structure et les relations entre les différentes composantes. A ce titre, une attention particulière doit être accordée aux cartes littorales. La mer ne saurait être considérée comme un simple arrière-plan de la représentation : elle fait partie intégrante de l'espace étudié. L'estran, les aménagements et lignes maritimes et les autres figurés présents en mer doivent être intégrés au raisonnement. Le littoral doit être envisagé comme une interface et non comme une limite au-delà de laquelle l'analyse s'arrêterait.

En définitive, le jury attend moins du candidat ou de la candidate une démonstration de virtuosité érudite qu'une capacité à regarder une carte, en dégager les principales structures et les récurrences, formuler des interprétations et les confronter aux informations dont il ou elle dispose. Une prestation réussie est celle qui donne à voir un raisonnement géographique construit à partir du document, plutôt qu'un savoir préexistant simplement appliqué à celui-ci.

La qualité des prestations s'est confirmée lors des échanges avec le jury, qui a pu poser des questions pour préciser des éléments de l'exposé, approfondir l'analyse des documents ou contrôler des connaissances. Les réponses concises, argumentées et appuyées sur des exemples précis, notamment issus de la carte, ont été particulièrement appréciées. De même, la capacité à remettre en question certains éléments de l'exposé lorsque le jury en faisait la remarque a constitué un atout.

Pour la session 2027, puisque le programme de l'épreuve écrite porte sur les territoires d'Outre-mer français, aucun sujet portant sur ces espaces ne sera proposé. Le jury encourage les futurs candidates et candidats à une lecture attentive du rapport ainsi que des rapports des sessions précédentes dont les conseils restent d'actualité.

Liste des sujets :

- Dieppe, territoire industriel - Carte IGN 2008OT, 2024, Dieppe Eu
- Exploiter la montagne sur la carte d'Ax-les-Thermes - Carte IGN 1943 SB, 2023, Ax-les-Thermes
- Habiter une marge rurale : Huelgoat Monts d'Arrée - Carte IGN 0617 OT, 2025, Huelgoat Monts d'Arrée
- La baie de Saint Brieuc : un environnement pollué - Carte IGN 0916OT, 2021, Saint Brieuc
- Populations et peuplement sur la carte des gorges du Tarn et de la Jonte - Carte IGN 2640OT, 2025, Gorges du Tarn et de la Jonte
- Sens : dynamiques d'une ville moyenne - Carte IGN 2618SB, 2017, Sens
- Un espace frontalier : carte de Morez les Rousses - Carte IGN 3327ET, 2024, Morez les Rousses
- Dynamiques urbaines et activités aéroportuaires sur la carte de Dammartin-en-Goële - Carte 2413 OT, 2019, Dammartin-En-Goële
- La périurbanisation sur la carte de l'Isle-Jourdain - Carte IGN 1943 SB, 2018, l'Isle-Jourdain
- Les activités viticoles sur la carte de Nuits-Saint-Georges - Carte 3023 OT, 2022, Nuits-Saint-Georges
- Les fragmentations sociales et spatiales sur la carte du Havre-Etretat - Carte 1710 ET, 2022, Le Havre Etretat
- Les patrimonialisations sur la carte de Marseille - Carte IGN 3145 ET, 2025, Marseille
- Les risques sur la carte de Fort-de-France - Carte 4501 MT, 2019, Fort-de-France
- Se déplacer à Mayotte - Carte IGN 4410 MT, 2018, Mamoudzou Mtsamboro